



Les experts analysent les impacts de l'Accord de Libre Echange Continental sur les droits de l'homme

Nairobi, Kenya, 15 décembre 2015 (CEA) - Un événement parallèle intitulé «Perspective droits de l'homme de l'Accord de Libre Echange Continental (CFTA)» a été co-organisé par le Centre Africain des Politiques Commerciales (ATPC) de la Commission Economique pour l'Afrique (CEA) et la Friedrich-Ebert-Stiftung lors de la Dixième Conférence Ministérielle de l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC).

L'événement a abordé les questions de transparence et de participation que les participants ont accepté en tant que principes essentiels des droits de l'homme et généralement aussi de bonnes règles de base qui peuvent transformer une négociation commerciale «d'un processus secret et exclusif à un autre qui est ouvert, inclusif et qui est acceptable pour un grand nombre de parties prenantes.»

Selon David Luke, Chef du Centre Africain des Politiques Commerciales, l'adoption de ces principes sera d'une utilité aux négociateurs pour évaluer et gérer les risques, aider à faire des compromis, équilibrer le commerce et les autres obligations et de veiller à la cohérence des politiques et d'assurer la cohérence entre la politique commerciale et les autres politiques de développement.

Les discussions ont fait remarquer que le processus de la Zone Continentale de Libre Echange (CFTA) va de l'avant et les négociations commencent, il sera utile d'envisager à l'avance un plan pour des négociations transparentes qui seront inclusives et participatives. "Les Africains moyens doivent être impliqués plus dans le processus d'intégration », a déclaré M. Luke, ajoutant que cela nécessite plus d'informations sur la façon dont cela fonctionne, ce qui contribuera également à offrir une plus grande transparence du processus et assurera une plus grande approbation de la population.

Les participants se sont mis d'accord qu'en acceptant les projections, il y aura des augmentations substantielles à la fois dans le commerce industriel et agricole intra-africain et des améliorations réelles concernant les salaires et l'emploi. "Toutefois, en passant par les expériences d'autres accords de libre-échange bilatéraux et régionaux, il est clair qu'avec les effets positifs potentiels sur les droits humains, il y a aussi des impacts négatifs potentiels en raison des dispositions commerciales et comment elles sont conçues et mises en œuvre », a dit Mr. Luke.

Le Bureau du Haut-Commissariat aux Droits de l'Homme (OHCHR), la Commission Economique pour l'Afrique (CEA) et la Friedrich-Ebert-Stiftung (FES) étudient les moyens de mener une évaluation de l'impact sur les droits de l'homme de l'Accord de la Zone de Libre Echange Continental en Afrique, mettant l'accent sur l'agriculture, y compris la sécurité alimentaire et les

moyens de subsistance, ainsi que l'emploi.

Au début de 2016, une première étude exploratoire de l'évaluation sera publiée. Lors de cet événement parallèle, certaines des analyses et des recommandations de l'étude ont été présentées au public pour la première fois.

Publié par:

La Section des communications
Commission économique pour l'Afrique
BP 3001
Addis-Abeba (Éthiopie)
Tél. +251 11 551 5826
Adresse électronique : ecainfo@uneca.org ^[1]

Source URL: <http://www.uneca.org/fr/stories/les-experts-analysent-les-impacts-de-l%E2%80%99accord-de-libre-echange-continentale-sur-les-droits-de>

Links

[1] <mailto:ecainfo@uneca.org>